

ARRETE N° 2023-003 /MINSEP DU 07. AOUT 2023
 portant nomination d'un responsable dans les services déconcentrés
 du Ministère des Sports et de l'Education Physique.-

LE MINISTRE DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE,

- Vu** la Constitution ;
- Vu** le décret n°92/089 du 04 mai 1992 précisant les attributions du Premier Ministre, modifié et complété par le décret n° 95/145 bis du 04 août 1995 ;
- Vu** le décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
- Vu** le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;
- Vu** le décret n°2012/436 du 1^{er} octobre 2012 portant organisation du Ministère des Sports et de l'Education Physique ;
- Vu** le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement,

AREETE :

Article 1^{er}.- Est, à compter de la date de signature du présent arrêté, nommé au poste ci-après dans les services déconcentrés du Ministère des Sports et de l'Education Physique :

DELEGATION REGIONALE DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE DU SUD-OUEST

Délégué Régional : Monsieur **NGWESE Ernest NGWESE**, Professeur d'Education Physique et Sportive, Matricule **609 775-M**, précédemment Chef de Service de l'Accueil et de l'Orientation au Ministère des Sports et de l'Education Physique, en remplacement de Monsieur **EGBE Ignatius EGBE**, appelé à d'autres fonctions.

Article 2.- L'intéressé aura droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

Article 3.- Le présent arrêté sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais./-

Yaoundé, le 07. AOUT 2023

SERVICES DU PREMIER MINISTRE	
VISA	
003857	26 JUL 2023
PRIME MINISTER'S OFFICE	

Le Ministre des Sports et de l'Education Physique,

Narcisse MOUELE KOMBI